



# "CONSEIL DES SAGES"

REPONSES AUX QUESTIONS  
DU CONSEIL DES SAGES  
DU 26 SEPTEMBRE 2018

*Présents : M. Michel CROMBET, Adjoint au Maire représentant la ville de Wimereux, MM. Yves CATTELAÏN, Bernard COLAS, Gustave DUBOIS, Yves LAURENGE, Jean-Claude PICHON, Daniel POISSONNIER, Jean-Claude RINGOT, Joël ROBITAILLIE, Mmes Nicole CHASSIN, Ariane CHATILLON, Jeanne ETIENNE.*

*Excusés : Mme Marie-Thérèse RINGOT, adjointe au Maire, M. Alain CAILLET, M. Pierre LELEU.*

*\* Certains d'entre nous devant partir rapidement et faute de réponses de la municipalité à notre dernière réunion, nous commençons de suite par la vie pratique dans la Commune.*

**\* Fibre optique**

Dans quel délai pouvons-nous espérer la phase terminale du rattachement de la fibre avec les foyers des usagers et la mise en œuvre des propositions commerciales des différents opérateurs.

- la Commune interviendra-t-elle dans ce processus ?
- Où va arriver le répartiteur ?

**Réponse de la Ville :**

***Le dossier est porté par SFR, en lien avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Aux dernières nouvelles, on nous annonce le premier semestre 2019.***

**\* Chemin des Oies**

Pour ce qui est du bâtiment « en ruine » situé Chemin des Oies, la relance effectuée par les services de la Commune a-t-elle été suivie d'effet ? Y a-t-il eu ou non une réponse du propriétaire du bâtiment et si oui quelle est-elle ?

**Réponse de la Ville :**

***La relance a été faite, mais pas de réponse à ce jour.***

**\* Stationnement**

- la Commune fait payer 6 euros par place de stationnement pour un déménagement, or c'est gratuit à Boulogne
- aux entrées de Ville il y a des panneaux de stationnement alterné (du 1 au 15 et du 16 au 31) ; pourquoi cela n'est-il plus respecté ?

**Réponse de la Ville :**

***Ce problème a été abordé en commission municipale de circulation. Elle a décidé de lancer des études dans certains secteurs de la Ville pour créer du stationnement à cheval sur le trottoir.***

**\* Haies débordantes**

Beaucoup de propriétaires ne se préoccupent pas (ou ne peuvent plus se préoccuper) de la taille de leurs haies qui, en empiétant, diminuent la largeur des trottoirs (voir par exemple l'intersection des rue L. Blériot et G. Guynemer) Cela pourrait-il être rappelé dans les bulletins trimestriels de la Ville, quitte à appliquer une sanction si pas d'effet.

.../...

.../...

**Réponse de la Ville :**

*Un recensement est réalisé. Pour les situations gênantes, des démarches sont faites auprès des propriétaires, celles-ci pouvant aboutir à la procédure prévue par l'article L. 2212-2-2° du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le Maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »*

**\*Fleurissement Pont Carnot**

Certes, il est beau et il est bien connu que le géranium lierre pousse en cascade.... D'autres fleurs ne pourraient-elles être aussi utilisées pour éviter le débordement sur la chaussée ?

**Réponse de la Ville :**

*La Ville ne souhaite pas changer son fleurissement mais une proposition de remplacer les bordures par des poteaux va être étudiée.*

**\* Pistes cyclables entre Wimereux et la Crèche**

Elles sont empruntées par les cavaliers du Centre Hippique d'Honvault et les déjections chevalines font que les cyclistes roulent dangereusement sur la chaussée. Les services de la Ville pourraient-ils leur faire remarquer que ce n'est pas leur place ? Il y a aussi des piétons (marcheurs, joggeurs) qui sont sur ces pistes....

**Réponse de la Ville :**

*L'axe routier dépend du Département. La Police Municipale rappelle régulièrement aux responsables du centre hippique leurs responsabilités dans le domaine de la propreté urbaine.*

**\* Boulodrome**

Le « jeu de boules » est devenu un sport, alors pourquoi autant de mégots au sol ? Ce terrain devient un « mégotdrome » Ne peut-on inciter cette association à réagir ?

**Réponse de la Ville :**

*En effet, cela relève de l'Association, mais la Ville la sensibilisera sur ce point.*

**\* Chiens**

- C'est récurrent..... On les retrouve au cimetière Nord..... Même s'ils viennent voir leur maître décédé

- sur la digue aussi, d'autant plus que nous avons aussi signalé que les interdictions au sol n'avaient pas été repeintes ; d'une manière générale il serait bon de rappeler dans chaque bulletin municipal que leur divagation est interdite.

**Réponse de la Ville :**

*Des rappels seront effectués dans le magazine municipal.*

.../...

.../...

**\* Cimetière Nord**

Les dalles de clavette sont de couleurs différentes (noires, grises) N'y a-t-il pas un règlement ?

**Réponse de la Ville :**

***Ce point n'est pas abordé dans le règlement des cimetières. Monsieur CROMBET, adjoint au Maire en charge des cimetières, qui est présent à la réunion le confirmera.***

**\* Autobus**

- Une nouvelle fois, l'après-midi du dimanche de la Fête de la Moule, pas de circulation de bus dans le quartier Nord de Wimereux : rien n'était signalé dans les bus du samedi, il fallait se rendre sur le site internet de Marinéo pour le savoir ; tout le monde ne possède pas internet et quand on sait les difficultés de stationnement dans la Commune en été et avec le succès de cette fête quand il fait beau .....

N'est-il pas possible d'étudier, exceptionnellement un parcours pour ce jour-là d'autant plus quand le Parking Sud est aussi fermé mais que l'affichage nous y envoie quand même.....

**Réponse de la Ville :**

***La proposition sera relayée à qui de droit.***

- Nous disposons enfin d'un abri bus Station Liane..... Merci à Marinéo ou la C.A.B. ??

**Réponse de la Ville :**

***Comme vous le souhaitez, sachant que c'est l'intercommunalité qui exerce la compétence.***

**\* Petit bois**

Les balançoires n'ont toujours pas été remises en état

**\* Cambriolages**

Nouvelle recrudescence dans la Commune.

**\* Dignes Nord et Sud**

**NORD**

Qu'en est-il des jeux qui avaient été démontés dans l'aire de sable de cette digue lors des travaux de rénovation en début d'année ?

**Réponse de la Ville :**

***La pose des jeux est programmée avant la période estivale 2019.***

.../...

.../...

Les services de la Mairie avaient signalé que la commande avait été passée en temps et en heure mais qu'un retard de livraison et de réinstallation était intervenu entraînant l'impossibilité de remettre en place les nouveaux jeux pour la saison estivale.

Cette absence de jeux notamment utilisés par les plus jeunes s'est révélée préjudiciable pour ces petits d'autant que le mur d'escalade présent sur le jeu des anneaux qui était resté a été enlevé.

Cela a rendu indispensable (en raison du danger de chute) la présence de parents ou grand - parents pour aider les plus jeunes à grimper sur ce jeu. Quand peut-on espérer la réinstallation des nouveaux jeux et la remise en place du mur d'escalade sur le jeu des anneaux ?

**Réponse de la Ville :**

***Avant la période estivale 2019, sachant que la ville mène une réflexion globale à ce sujet.***

**SUD**

- La caméra de surveillance sise sur le toit du promontoire face au local des MNS a été déréglée lors de la tempête de janvier et n'a pas été remise en place

**Réponse de la Ville :**

***Cela a été fait.***

- le plan de circulation fait faire un long détour pour l'arrivée, le cas échéant, de l'ambulance en cas de problème

**\* M.N.S.**

Il convient ici de saluer le sérieux avec lequel ces jeunes surveillants de baignade ont effectué leur travail. Un policier ne pourrait-il les seconder afin de faire respecter les consignes d'usage de la digue et de la plage puisque ces jeunes ne peuvent s'occuper que des baignades (ce qui n'était pas le cas avec les CRS-MNS).

La plage est très étendue ne serait-il pas possible, comme cela existe dans d'autres communes) d'installer des sièges en hauteur (style arbitre tennis) mais avec pare-soleils pour une visibilité plus large, donc surveillance accrue

D'une manière générale, nous avons déjà signalé à différentes reprises les caillebotis en métal défectueux et l'absence du tir à l'eau.

**Réponse de la Ville :**

***En ce qui concerne les caillebotis défectueux, leur changement est prévu au budget 2019.***

***Par ailleurs, il y a un tire à l'eau. La personne susceptible d'en avoir besoin doit en faire simplement la demande. Toutefois, à plusieurs reprises, il a été demandé aux MNS de le sortir.***

.../...

.../...

**\* Cabines de plage**

- La Municipalité a effectué un sondage auprès des possesseurs de cabine avec leurs souhaits sur leur emplacement. Il faut savoir qu'il y a 149 demandes en liste d'attente mais que la Commune a effectué l'achat de 10 cabines, qui seront louées et installées sur la digue Nord.
- L'installation et le démontage ne pourraient-ils correspondre avec le début des vacances de Pâques et la fin de celles de Toussaint ?

**Réponse de la Ville :**

***Monsieur CROMBET, adjoint au Maire en charge de l'occupation du domaine public, qui est présent à la réunion présentera le principe de la gestion par la Ville de 20 cabines de plage et l'harmonisation du temps de présence des cabines sur la digue.***

**\* Police Municipale l'été**

Il est sûr que chacun a droit à des vacances d'été, ce qui explique aussi que notre population double ou triple en cette période. Peut-on envisager que notre police soit renforcée en période estivale ?

**Réponse de la Ville :**

***Des réflexions sont en cours à ce sujet.***

**\* Rue Carnot**

- Les bancs que nous avons instamment réclamés ont été installés. Un grand merci car la rue Carnot est longue et lorsque l'on est chargé elle le paraît encore plus.
- Les herbes sauvages refont leur apparition.

**THEME DE REFLEXION**

L'horloge a bien avancé et certains d'entre nous doivent quitter la réunion, aussi nous ferons une relecture de la charte et du règlement intérieur du Conseil des Sages lors de notre prochaine réunion.

Vu, le D.G.S.  


 Le Maire,  
**Francis RUELLE.**  
